



GRAND PARIS :

alerte sur les services publics
intercommunaux !

Lettre ouverte au Président de la République

En créant la métropole du Grand Paris au 1^{er} janvier 2016, la loi a instauré un mécanisme financier pour continuer les politiques publiques menées par les intercommunalités. Mais une partie de ces financements s'arrête pour elles...
au 1^{er} janvier 2019 !

DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'État reverse aux intercommunalités une part des impôts pour faire fonctionner les services publics de proximité et accompagner des projets portés par les villes.

C'est une « dotation d'intercommunalité », de **55 millions d'euros versée par l'État aux territoires (EPT)**. Elle ne sera plus versée aux EPT à partir du **1^{er} janvier prochain**. Pour notre territoire Grand-Orly Seine Bièvre, ce sont 13,6 millions d'euros en jeu. Si la loi ne change pas, cette dotation est fléchée à la Métropole du Grand Paris à compter de 2019...

Concrètement, nous ne pouvons pas faire fonctionner les services existants avec... **13,6 millions d'euros de moins dans le budget l'année prochaine !** Ce sont des équipements culturels, des piscines, des centaines de kilomètres de voirie, le ramassage quotidien des déchets ménagers, l'éclairage public, l'accompagnement de dizaines de projets d'aménagement, des soutiens actifs à des réseaux favorisant l'activité économique et le lien social que les villes ont décidé de gérer collectivement. Ils fonctionnent au quotidien dans des rapports de

proximité entre élu(e)s et habitant(e)s. La Métropole du Grand Paris ne peut pas, à son échelle, s'occuper de ces services de proximité et prendre en charge leur organisation. Et elle n'en a surtout pas les compétences.

Nous alertons donc tous les usagers d'un risque à très court terme : des équipements, des services entiers pourraient, dès janvier prochain, être concernés par des réductions ou des suppressions.

MOBILISER POUR LE SERVICE PUBLIC

13,6 millions d'euros représentent une somme considérable, bien

au-delà d'économies à réaliser en améliorant l'organisation ou la mutualisation, que nous travaillons toutes et tous dans nos villes. Les villes ont déjà dû faire face à des baisses de dotation depuis plusieurs années.

Ensemble, nous demandons donc au gouvernement de maintenir le dispositif existant. Les maires du Territoire entendent saisir les parlementaires et mobiliser l'opinion publique sur cet enjeu décisif pour l'avenir des 692 000 habitants du Grand-Orly Seine Bièvre. Avec un seul intérêt : le maintien des politiques publiques locales et des services publics de proximité.

Michel Leprêtre, *président de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre*,
Sylvie Altman, *maire de Villeneuve-Saint-Georges*
Françoise Baud, *maire de Valenton*
Franck Le Bohellec, *maire de Villejuif*
Philippe Bouyssou, *maire d'Ivry-sur-Seine*
Marie Chavanon, *maire de Fresnes*
Raymond Charresson, *maire de Rungis*
Stéphanie Daumin, *maire de Chevilly-Larue*
Richard Dell'Agnolla, *maire de Thiais*
Hélène de Comarmond, *Maire de Cachan*
Éric Grillon, *maire d'Ablon*
Didier Guillaume, *maire de Choisy-le-Roi*

Christine Janodet, *maire d'Orly*
Vincent Jeanbrun, *maire de L'Haÿ-les-Roses*
Jean-Claude Kennedy, *maire de Vitry-sur-Seine*
Christian Métairie, *maire d'Arcueil*
Éric Mehlhorn, *maire de Savigny-sur-Orge*
Jean-Marc Nicolle, *maire du Kremlin-Bicêtre*
Pascal Noury, *maire de Morangis*
Michel Perrimond, *maire de Juvisy-sur-Orge*
Christine Rodier, *maire d'Athis-Mons*
Patricia Tordjman, *maire de Gentilly*
Alain Védère, *maire de Paray-Vieille-Poste*
Jean-Marie Vilain, *maire de Viry-Chatillon*

Je signe la pétition sur :
grandorlyseinebievre.fr

G
I
K
A
V
C
H
G R A N D
F C T C
- R O R L Y
O V V
S E I N E V
P A A
B M I È A V R E
S V